

PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an deux mille vingt-six , le lundi vingt avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le mardi 14 avril 2026, s'est réuni en mairie salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Madame Nathalie ABÉLARD, Maire.
Nombre de conseillers présents :	26	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	02	
Nombre de conseillers votants :	28	

TABLEAU DES CONSEILLERS PRESENTS, REPRESENTES OU EXCUSES

NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à	NOM et Prénom		P	A	Pouvoir à
ABELARD	Nathalie	X			MESSEANT	Jean-François	X		
BOULLEAU	Thierry	X			ROUVIER-AMBLARD	Marie	X		
MECKLER	Emanuelle	X			MARTIN	Thierry	X		
CHANUDET	Sébastien	X			MARTINS	Michaela		X	A. SAPIN
BOUID-PANTAINE	Jocelyne	X			BAYLE	Bernard	X		
VIDAL	Thierry	X			FAURE-IMBERT	Danielle	X		
HERLEZ	Lucie	X			FAYT	Ronan	X		
BONNICHON	Frédéric	X			DESPLANQUE	Brigitte	X		
MELUT	Valérie	X			GAILLARD	Jean-Luc	X		
MAUPIED	Jean-Marc	X			DAUZAT	Marc	X		
SAPIN	Alice	X			REBUFFEL	Françoise	X		
CHAUVIN	Lionel		X	N. ABÉLARD	GANS	Mathieu	X		
DUARTE	Marie-Christine	X			DULIN	Sabrina	X		
BRUNEL	Gilles	X			DEAT	Jacques		X	
FAURE	Hélène	X							

ORDRE DU JOUR

RAPPORTEURS		DELIBERATIONS
PREAMBULE		
Nathalie ABÉLARD	0	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 FÉVRIER 2026 - ANNEXE 1
Nathalie ABÉLARD	0	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026 - ANNEXE 2
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Nathalie ABÉLARD	1	DÉLÉGATIONS PERMANENTES CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - ANNEXE 3
Nathalie ABÉLARD	2	CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES - ANNEXE 4
Nathalie ABÉLARD	3	CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES OBLIGATOIRES
Nathalie ABÉLARD	4	3.1 - LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O)
Nathalie ABÉLARD	5	3.2 - LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (C.D.S.P.)
Nathalie ABÉLARD	6	RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DES AFFAIRES SOCIALES (CCAS)
Nathalie ABÉLARD	7	DÉSIGNATION DE COMMISSAIRES AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)
Nathalie ABÉLARD	8	COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES
Nathalie ABÉLARD	9	COMITE SOCIAL TERRITORIAL
Nathalie ABÉLARD	10	DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AUX SEINS DES ORGANISMES EXTÉRIEURS
		10.1 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL THERMAL
		10.2 - SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS
		10.3 - SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT RIVE DROITE DE LA MORGE
		10.4 - SYNDICAT MIXTE TERRITOIRE D'ENERGIE 63 - TE63
		10.5 - CENTRE DE GESTION ET CNFPT 63
		10.6 - COMITÉ DE SURVEILLANCE DE CLÉMENTEL
		10.7 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE CHAMPCLAUX
		10.8 - ROUTE DES VILLES D'EAUX DU MASSIF CENTRAL
		10.9 - THERMAUVERGNE
		10.10 - FÉDÉRATION DES SITES CLUNISIENS
		10.11 - FOND LOCAL D'AIDE AUX JEUNES - FLAJ
		10.12 - MISSION LOCALE RIOM LIMAGNE COMBRAILLES
		10.13 - ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES
		10.14 - ASSOCIATION JAZZ AUX SOURCES
		10.15 - ASSOCIATION DE MUSIQUE DE CHÂTEL-GUYON
		10.16 - ASSOCIATION TOUS EN SCÈNE À CHÂTEL-GUYON
		10.17 - ASSOCIATION DES COPROPRIÉTAIRES DE LA RÉSIDENCE DU GRAND HÔTEL
		10.18 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL THERMAL
	10.19 - ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES COMMUNES THERMALES	
Emanuelle MECKLER	11	RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITATION DES JEUX DE CASINO DE CHATEL-GUYON

FINANCES		
Sébastien CHANUDET	12	TERRITOIRE D'ÉNERGIE 63 - CONVENTION DE FINANCEMENT DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC RENOUVELLEMENT DIVERS BOURG 2026 - ANNEXE 5
RESSOURCES ET CITOYENNETÉ		
Jean-François MESSEANT	13	ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
Jean-François MESSEANT	14	MODIFICATION L'INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT APPLICABLE AUX AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE
Jean-François MESSEANT	15	MODIFICATION DES MODALITÉS D'INDEMNISATION DES INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (IHTS) ET DES ASTREINTES
CADRE DE VIE		
Thierry BOULLEAU	16	DENOMINATION D'UNE VOIRIE - IMPASSE DES GÎTES
Thierry BOULLEAU	17	REGULARISATION D'UN ALIGNEMENT ALLEE DES PALLEES - ACQUISITION DE LA PARCELLE ZD72
Thierry BOULLEAU	18	ABANDON DES PARCELLES CADASTREES 103 ZE 1406 ET 1408 AU PROFIT DE LA COMMUNE - ALIGNEMENT CHEMIN DES PRUNELLES
JEUNESSE		
Thierry VIDAL	19	CONVENTION RELATIVE A LA FOURNITURE DE REPAS AVEC LE COLLEGE - ANNEXE 6

Thierry BOULLEAU est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 et constate que le quorum est atteint.

PREAMBULE

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 FÉVRIER 2026

Rapporteur : Nathalie ABÉLARD

Le conseil municipal adopte, le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025, à la majorité, 4 abstentions (M. DAUZAT/Mme REBUFFEL/M.GANS/Mme DULIN).

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026

Rapporteur : Nathalie ABÉLARD

Le conseil municipal adopte, le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2025, à la majorité, 4 abstentions (M. DAUZAT/Mme REBUFFEL/M.GANS/Mme DULIN).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. DÉLÉGATIONS PERMANENTES CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Mme Nathalie ABÉLARD

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver la délégation au Maire pour la durée du mandat de l'ensemble des attributions.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Mme Nathalie ABÉLARD

Monsieur le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver la création de ces commissions, à savoir :

1. COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE ET ATTRACTIVITÉ
2. COMMISSION ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE
3. COMMISSION FINANCES
4. COMMISSION JEUNESSE, SPORTS ET AFFAIRES SCOLAIRES
5. COMMISSION SÉCURITÉ, PROXIMITÉ ET MOBILITÉ

D'en arrêter la composition, de décider que chaque conseiller ne pourra pas siéger à plus de deux commissions thématiques, de dire que cette disposition sera intégrée au règlement intérieur du conseil municipal, qui fera l'objet d'une prochaine délibération dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales.

1. COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE ET ATTRACTIVITÉ

- **Nathalie ABÉLARD**
- Emanuelle MECKLER
- Jocelyne BOUID PANTAINÉ
- Valérie MELUT
- Hélène FAURE
- Jean-François MESSÉANT
- Marie ROUVIER-AMBLARD
- Danielle FAURE-IMBERT
- Ronan FAYT
- Jean-Luc GAILLARD
- François REBUFFEL
- Jacques DÉAT

2. COMMISSION ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

- **Nathalie ABÉLARD**
- Valérie MELUT
- Sébastien CHANUDET
- Lucie HERLEZ
- Alice SAPIN
- Marie-Christine DUARTE
- Hélène FAURE
- Michaëla MARTINS
- Danielle FAURE-IMBERT
- Brigitte DESPLANQUE
- Marc DAUZAT
- Françoise REBUFFEL

3. COMMISSION FINANCES

- **Nathalie ABÉLARD**
- Jean-François MESSÉANT
- Thierry VIDAL
- Frédéric BONNICHON
- Marie-Christine DUARTE
- Gilles BRUNEL
- Thierry BOULLEAU
- Thierry MARTIN
- Bernard BAYLE
- Jean-Luc GAILLARD
- Mathieu GANS
- Marc DAUZAT

4. COMMISSION JEUNESSE, SPORTS ET AFFAIRES SCOLAIRES

- Thierry VIDAL
- Emanuelle MECKLER
- Jean-Marc MAUPIED
- Thierry BOULLEAU
- Lucie HERLEZ
- Alice SAPIN
- Lionel CHAUVIN
- Michaëla MARTINS
- Bernard BAYLE
- Ronan FAYT
- Sabrina DULIN
- Jacques DÉAT

5. COMMISSION SÉCURITÉ, PROXIMITÉ ET MOBILITÉ

- **Nathalie ABÉLARD**
- Jean-Marc MAUPIED
- Jocelyne BOUID-PANTAINÉ
- Sébastien CHANUDET
- Frédéric BONNICHON
- Lionel CHAUVIN
- Gilles BRUNEL
- Marie ROUVIER-AMBLARD
- Thierry MARTIN
- Brigitte DESPLANQUE
- Mathieu GANS
- Sabrina DULIN

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. CRÉATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES OBLIGATOIRES

Rapporteur : Mme Nathalie ABÉLARD

Madame le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

3-1 La Commission d'Appel d'Offres (C.A.O) :

Madame le Maire propose au conseil municipal de procéder à la désignation de cinq (5) membres titulaires et de cinq (5) membres suppléants de la commission d'appel d'offres à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel :

Président de droit : Nathalie ABÉLARD, Maire.

Membres titulaires :

- Thierry BOULLEAU
- Jean-Marc MAUPIED
- Sébastien CHANUDET
- Frédéric BONNICHON
- Mathieu GANS

Membres suppléants :

- Jean-François MESSEANT
- Marie ROUVIER-AMBLARD
- Thierry MARTIN
- Jean-Luc GAILLARD
- Françoise REBUFFEL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3-2 la Commission de Délégation de Service Public (C.D.S.P.) :

Madame le Maire propose au conseil municipal de procéder à la désignation de cinq (5) membres titulaires et de cinq (5) membres suppléants de la commission de délégation de service public à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Président de droit : Nathalie ABÉLARD, Maire.

Membres titulaires :

- Thierry BOULLEAU
- Jean-Marc MAUPIED
- Sébastien CHANUDET
- Frédéric BONNICHON
- Françoise REBUFFEL

Membres suppléants :

- Jean-François MESSEANT
- Marie ROUVIER-AMBLARD
- Thierry MARTIN
- Jean-Luc GAILLARD
- Mathieu GANS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DES AFFAIRES SOCIALES (CCAS)

Rapporteur : Mme Nathalie ABÉLARD

Madame le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer à douze le nombre d'administrateurs, avec six membres dont cinq issus de la majorité et un membre de la minorité, et six membres issus de la société civile nommés par Madame le Maire.

Président de droit : Nathalie ABÉLARD, Maire.

•Administrateurs issus du Conseil Municipal (6) :

1. Thierry BOULLEAU
2. Jocelyne BOUID-PANTAINE
3. Valérie MELUT
4. Marie-Christine DUARTE
5. Marie ROUVIER-AMBLARD
6. Sabrina DULIN

La délibération est adoptée à l'unanimité, 28 suffrages exprimés et 1 bulletin blanc.

5. DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Rapporteur : Mme Nathalie ABÉLARD

Madame le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver d'établir une liste de 32 contribuables à proposer à la DGFiP, étant précisé que les Conseillers Municipaux peuvent être proposés, s'ils remplissent bien les conditions prévues au Code Général des Impôts :

Liste des contribuables :

Membres titulaires :

1. Nathalie ABÉLARD
2. Thierry BOULLEAU
3. Jean-Marc MAUPIED
4. Jocelyne BOUID-PANTAINE
5. Sébastien CHANUDET
6. Frédéric BONNICHON
7. Gilles BRUNEL
8. Jean-François MESSÉANT
9. Marie ROUVIER-AMBLARD

Membres suppléants :

1. Emanuelle MECKLER
2. Thierry VIDAL
3. Valérie MELUT
4. Lucie HERLEZ
5. Alice SAPIN
6. Lionel CHAUVIN
7. Marie-Christine DUARTE
8. Héléne FAURE
9. Michaela MARTINS

10. Thierry MARTIN
11. Danielle FAURE-IMBERT
12. Brigitte DESPLANQUE
13. Marc DAUZAT
14. Marc FAYOLLE
15. Michel PORTE
16. Jacques LICHERON

10. Bernard BAYLE
11. Ronan FAYT
12. Jean-Luc GAILLARD
13. Sabrina DULIN
14. Françoise REBUFFEL
15. Edith ANDRÉ
16. Laurent JOUANEN

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Rapporteur : Mme Nathalie ABÉLARD

Madame le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal de procéder à la désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales suivant :

1. Frédéric BONNICHON – titulaire
2. Marie ROUVIER-AMBLARD – titulaire
3. Danielle FAURE-IMBERT – titulaire
4. Marc DAUZAT – titulaire
5. Mathieu GANS – titulaire

1. Alice SAPIN - suppléant
2. Thierry MARTIN - suppléant
3. Marie-Christine DUARTE - suppléant
4. Sabrina DULIN - suppléant
5. Françoise REBUFFEL - suppléant

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Rapporteur : Mme Nathalie ABÉLARD

Madame le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer à trois membres titulaires et trois membres suppléants les représentants de la collectivité et de désigner :

Titulaires

Nathalie ABÉLARD
Jean-François MESSÉANT
Marie ROUVIER-AMBLARD

Suppléants

Thierry BOULLEAU
Danielle FAURE-IMBERT
Jean-Marc MAUPIED

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. FIXATION DES INDEMNITÉS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Rapporteur : Mme Nathalie ABÉLARD

Madame le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver le taux inférieur proposé par Madame le Maire au taux maximum prévu par la loi, d'indiquer que l'indemnité à verser à Madame le maire sera de 55% du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, et de fixer les indemnités à verser aux adjoints et conseillers municipaux délégués ainsi qu'il suit et conformément au tableau annexé en pièce jointe :

- 1^{er} Adjoint : 20% du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- Adjoint : 18 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- Conseillers municipaux délégués : 6 % du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

9. INDEMNITÉS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS - BONIFICATION

Rapporteur : Mme Nathalie ABÉLARD

Madame le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal de décider que les indemnités réellement octroyées à Madame le Maire, aux adjoints et aux conseillers délégués seront majorées de 15% et de 25 % au titre des majorations prévues au R2123-23 du CGCT.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AUX SEINS DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Rapporteur : Mme Nathalie ABÉLARD

Madame le Maire présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver les désignations des délégués représentant la commune aux seins des organismes suivants :

10-1. Syndicat intercommunal thermal :

Madame **Nathalie ABÉLARD** et Monsieur **Frédéric BONNICHON**, délégués titulaires, pour siéger au sein du syndicat Intercommunal Thermal.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 contre (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-2. Syndicat mixte du parc naturel régional des volcans d'auvergne

Madame **Nathalie ABÉLARD**, déléguée titulaire, et Monsieur **Thierry BOULEAU**, délégué suppléant, pour siéger au sein du syndicat mixte du parc naturel régional des volcans d'auvergne.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 contre (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-3. Syndicat mixte d'Assainissement Rive Droite de la Morge

Monsieur **Thierry MARTIN**, délégué titulaire, et Monsieur **Sébasiten CHANUDET**, délégué suppléant, pour siéger au sein du syndicat mixte d'assainissement rive droite de la morge.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-4. Syndicat mixte Territoire d'Énergie 63 – TE63

Monsieur **Sébastien CHANUDET**, Monsieur **Jean-Luc GAILLARD** et Madame **Nathalie ABÉLARD**, délégués titulaires, et Monsieur **Thierry BOULLEAU**, Monsieur **Thierry MARTIN** et Madame **Alice SAPIN**, délégués suppléants, pour siéger au sein de Territoire d'Énergie.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-5. Centre de Gestion et CNFPT 63

Monsieur **Jean-François MESSÉANT**, délégué titulaire, pour siéger au sein du Centre de Gestion et au sein du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-6. Comité de Surveillance de Clémentel

Madame **Nathalie ABÉLARD**, déléguée titulaire, et Monsieur **Thierry BOULLEAU**, délégué suppléant, pour siéger au sein du Comité de Surveillance de Clémentel.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-7. Conseil d'administration du collège Champclaux

Monsieur **Thierry VIDAL**, délégué titulaire, et Madame **Michaela MARTINS**, déléguée suppléant, pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Collège Champclaux.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-8 – Route des Villes d'Eaux du Massif central

Madame **Danielle FAURE-IMBERT**, membre titulaire et Madame **Virginie DELAS**, membre technique, pour siéger au sein de l'association de « La Route des Villes d'Eaux du massif Central ».

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-9 – Thermauvergne

Madame **Danielle FAURE-IMBERT** et Monsieur **Thierry BOULLEAU**, délégués titulaires, pour siéger au sein de Thermauvergne.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 contre (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-10. Fédération des Sites Clunisiens

Madame **Marie ROUVIER-AMBLARD**, déléguée titulaire et Madame **Danielle FAURE-IMBERT**, déléguée suppléant, pour siéger au sein de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 contre (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-11. Fond Local d'Aide aux Jeunes – FLAJ

Madame **Jocelyne BOUID-PANTAINE**, déléguée titulaire, et Monsieur **Ronan FAYT**, délégué suppléant, pour siéger au sein du Fond Local d'Aide aux Jeunes.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 contre (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-12. Mission locale Riom Limagne Combrailles

Madame **Marie-Christine DUARTE**, déléguée titulaire et Madame **Michaela MARTINS**, déléguée suppléant, pour siéger au sein de la Mission Locale Riom Limagne Combrailles.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 contre (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-13. Association des communes forestières

Monsieur **Thierry MARTIN**, délégué titulaire et Monsieur **Sébastien CHANUDET**, délégué suppléant, pour siéger au sein des Communes Forestières.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-14. Association Jazz aux Sources

Mesdames **Emanuelle MECKLER**, **Hélène FAURE**, **Michaela MARTINS** et **Alice SAPIN**, déléguées titulaires, pour siéger au sein de l'Association Jazz aux Sources.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-15. Association de musique de Châtel-Guyon

Mesdames **Emanuelle MECKLER** et **Marie ROUVIER-AMBLARD**, déléguées titulaires, pour siéger au sein de l'Association de Musique de Châtel-Guyon.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 contre (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-16. Association Tous en Scène à Châtel-Guyon

Mesdames **Emanuelle MECKLER**, **Marie ROUVIER-AMBLARD**, **Lucie HERLEZ** et Monsieur **Ronan FAYT**, délégués titulaires, pour siéger au sein de l'Association Tous en scène à Châtel-Guyon.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-17. Association des copropriétaires de la résidence du Grand Hôtel

Madame **Danielle FAURE-IMBERT**, déléguée titulaire, pour siéger au sein de l'association des copropriétaires du Grand Hôtel.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 contre (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-18. Association de gestion du Schéma d'Accueil des Gens du Voyage

Monsieur **Jean-Marc MAUPIED**, délégué titulaire, et Monsieur **Sébastien CHANUDET**, délégué suppléant, pour siéger au sein de l'association de gestion du schéma d'accueil des gens du voyage.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-19. Association Nationale des Maires des Communes Thermales

Madame **Danielle FAURE-IMBERT**, déléguée titulaire, pour siéger au sein de l'Association Nationale des Maires des Communes Thermales.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

10-20. Syndicat Intercommunal de la Haute Morge

Monsieur **Lionel CHAUVIN**, délégué titulaire, et Monsieur **Thierry MARTIN**, délégué suppléant, pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Morge.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

11. RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITATION DES JEUX DE CASINO DE CHATEL-GUYON

Rapporteur : Mme Emanuelle MECKLER

Madame MECKLER présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable au renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux de Casino à Châtel-Guyon.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

FINANCES

12. TERRITOIRE D'ÉNERGIE 63 - CONVENTION DE FINANCEMENT DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC RENOUVELLEMENT DIVERS BOURG 2026

Rapporteur : M. Sébastien CHANUDET

Monsieur CHANUDET présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver le projet d'éclairage public : renouvellement divers bourg 2026, de confier la réalisation de ces travaux à Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme et de fixer la participation de la commune au financement des dépenses à 12 604.32 € HT, au maximum

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

RESSOURCES ET CITOYENNETÉ

13. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'actualisation du tableau des effectifs et d'inscrire les crédits nécessaires à ces créations d'emplois au budget correspondant.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

14. MODIFICATION DE L'INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT APPLICABLE AUX AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE

Rapporteur : M. Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'évolution du plafond de la part variable afin d'adapter la rémunération de la police municipale à la réalité des missions effectuées.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

15. MODIFICATION DES MODALITES D'INDEMNISATION DES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (IHTS) ET DES ASTREINTES

Rapporteur : M. Jean-François MESSEANT

Monsieur MESSEANT présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver la mise à disposition de personnel ainsi que les termes de la convention, de fixer le taux de rémunération des astreintes et d'étendre ces indemnités aux agents contractuels de droit public de la collectivité sur les mêmes bases que celles applicables aux fonctionnaires des grades de référence.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

CADRE DE VIE

16. DENOMINATION D'UNE VOIRIE - IMPASSE DES GÎTES

Rapporteur : M. Thierry BOULLEAU

Monsieur BOULLEAU présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal de procéder à la dénomination officielle de cette voie en « Impasse des Gîtes ».

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

17. REGULARISATION D'UN ALIGNEMENT ALLEE DES PALLES - ACQUISITION DE LA PARCELLE ZD72

Rapporteur : M. Thierry BOULLEAU

Monsieur BOULLEAU présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver la régularisation de l'alignement de l'Allée des Palles et l'acquisition amiable de la parcelle 103 ZD 722 pour un montant de 5€ le mètre carré, soit 225 €.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

18. ABANDON DES PARCELLES CADASTREES 103 ZE 1406 ET 1408 AU PROFIT DE LA COMMUNE - ALIGNEMENT CHEMIN DES PRUNELLES

Rapporteur : M. Thierry BOULLEAU

Monsieur BOULLEAU présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'accepter l'abandon, à titre gracieux, des parcelles cadastrées 103 ZE 1406 et 1408, pour une superficie totale de 34m², appartenant à Monsieur MOMBAZET Patrice, au profit de la commune de Châtel-Guyon et d'intégrer l'emprise foncière desdites parcelles dans le domaine public communal.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

JEUNESSE

19. CONVENTION RELATIVE A LA FOURNITURE DE REPAS AVEC LE COLLEGE

Rapporteur : M. Thierry VIDAL

Monsieur VIDAL présente les éléments relatifs à la délibération.

L'assemblée n'émet aucune observation.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver le projet de convention fixant les conditions de restauration des élèves de CM2 au collège de Châtel-Guyon lors des journées d'accueil.

La délibération est adoptée à la MAJORITE, 4 abstentions (M. DAUZAT/F. REBUFFEL/M. GANS/S. DULIN).

LA SEANCE EST LEVEE A 22H30.

Nathalie ABÉLARD
Maire de Châtel-Guyon



Thierry BOULLEAU
Secrétaire de séance du conseil municipal

